

# Organisations des soutenances des Projets Professionnels 2016/2017

# DATES ET CONSIGNES

Les soutenances auront lieu :

- le mardi 5 Septembre 2017 pour les Masters 1 MIAGE et 2IBS,
- le mercredi 6 Septembre 2017 pour les Masters 2 OSIE, 2COM, SIS et 2IBS

Les convocations seront envoyées par courrier.

Les modalités de contrôle de l'UE « projet professionnelle » sont les suivantes :

Une note N1 sera transmise par le tuteur universitaire comptant pour 2/3 de la note finale. Elle est fonction de l'appréciation de l'entreprise, de l'évaluation du rapport final du stage/apprentissage, du suivi de l'étudiant et de la ou des visites en entreprise.

Une note N2 comptant pour 1/3 de la note finale sera émise lors de la soutenance. Elle est fonction du poster, du diaporama power point (pour les étudiants en master) et de l'évaluation de chaque personne ayant écouté l'apprenti ou le stagiaire.

Quelques informations complémentaires :

- *Le rapport :*

L'étudiant doit fournir une version papier de son rapport de stage/apprentissage au secrétariat du département informatique-MIAGE se situant au rez-de-chaussée du bâtiment F pour le **28 Août** 2017 au plus tard (ceci concerne tous les étudiants devant soutenir). Une version numérique du rapport devra être remise directement au tuteur universitaire en accord avec lui mais également à Catherine Barry pour le **28 Août** 2017.

Le rapport peut être envoyé par courrier postal ou déposé dans le casier de Madame Berquin.

Si les dates ne sont pas respectées, l'étudiant sera considéré comme défaillant.

- *Le poster :*

La soutenance se fait sous forme d'un forum. Aussi tout étudiant doit réaliser un poster :

- la dimension de la version numérique et papier est : 59,4 x 84,1.
- le format numérique est soit powerpoint soit pdf.
- les modèles sont en annexe de ce document. Des termes sont à remplacer. Il faudra remplacer le terme « promotion » par : soit master 1 MIAGE ou 2 IBS, soit master 2 MIAGE OSIE, soit master 2MIAGE 2Com.

- *Le diaporama :*

Les étudiants en Masters 1 et 2 MIAGE et 2 IBS doivent également réaliser un diaporama powerpoint. Les étudiants sont devant leurs posters pendant 2 heures. Ils devront présenter au moins 3 fois pendant 15 minutes leurs missions, et ensuite répondre à des questions pendant environ 5 à 10 minutes. (Il est obligatoire de se faire évaluer par 2 enseignants minimums). Le tuteur Entreprise ne peut évaluer son stagiaire ou apprenti.



**La date limite de retour des posters :**

**17 juillet 2017**

La version numérique doit être transmise à Catherine BARRY par courrier électronique ([catherine.barry@u-picardie.fr](mailto:catherine.barry@u-picardie.fr)) qui accusera réception de cette version.

# LE RAPPORT DE STAGE

Votre rapport de stage doit être dactylographié, et doit comporter entre 20 et 50 pages sans les annexes.

Il doit rendre compte non seulement de votre travail mais aussi des moyens que vous avez mis en œuvre pour résoudre la problématique qui vous a été posée.

- **La page de garde doit contenir les informations suivantes :**

- Une référence à l'UPJV avec le logo de l'Université.
- Une référence à votre entreprise d'accueil et si possible son logo,
- L'année universitaire en cours,
- Vos noms, prénoms,
- L'intitulé de votre stage.
- Les modèles de pages de garde sont en annexe de ce document.

- **Le corps du document doit être composé au minimum :**

- D'un sommaire
- D'une introduction
- D'un développement structuré :
  - Description de l'entreprise
  - Présentation de la mission et des outils utilisés
  - Déroulement de la mission
  - Problèmes rencontrés
- D'une conclusion

*Les rapports de stage peuvent être consultés au secrétariat des Masters MIAGE.*

# LA SOUTENANCE ORALE

Vous serez jugés sur votre aptitude à présenter votre travail (les membres du jury n'auront pas lu votre rapport et ne seront pas forcément informaticiens).

Votre soutenance ne devra pas excéder 20 minutes.

Vous serez ensuite questionnés sur votre travail. L'évaluation se fera par 2 enseignants minimums. Les membres du jury peuvent être :

- Des enseignants informaticiens ou gestionnaires
- Des maîtres de stage/apprentissage

Vous disposerez d'ordinateurs portables non connectés à Internet.

Pour étayer votre présentation orale, vous devez proposer un poster dont le contenu doit être représentatif de votre stage.

Vous êtes totalement libre des informations que vous choisirez de présenter dans le poster ainsi que de la mise en forme (texte, graphique, dessin...)¹. Seul le contenu du cadre doit être rempli, en revanche le contour du cadre peut être éliminé.

Vous devez également faire attention à la confidentialité des informations

La version power point ou PDF sera envoyée par mail à Catherine BARRY ([catherine.barry@u-picardie.fr](mailto:catherine.barry@u-picardie.fr)). Le nom du fichier doit comporter votre nom, prénom et promotion.

Vous recevrez alors dans les 3 jours au plus tard un accusé de réception.

Certaines modifications pourront avoir lieu à ce moment là.

Des exemples de posters sont mis à votre disposition sur :

**<http://home.mis.u-picardie.fr/~barry/>**

Ainsi que des posters vierges (Rubrique « modèles de posters... »).

---

¹ Essayer d'utiliser un minimum de texte dans le poster. Essayer de faire des schémas résumant vos missions.

# Annexes



# Modèle poster vierge stage ou apprentissage



Nom et prénom du tuteur universitaire

Nom et prénom du tuteur professionnel

## TITRE

Nom du stagiaire ou de l'apprenti :

Promotion

2016-2017



# MIAGE ou 2IBS

## Rapport de Stage

Du ../../.. au ../../..

TITRE

Nom du stagiaire :

Tuteur Universitaire :

Tuteur en entreprise :

Promotion

Année 2016-2017



# MIAGE ou 2 IBS

## Rapport de Stage

### Apprenti

Du ../../.. au ../../..

## TITRE

Nom de l'apprenti :

Tuteur Universitaire :

Tuteur en entreprise :

Promotion

Année 2016-2017